

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MONTGERON
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : **N°22/79**
Nouvelle dénomination du multi accueil Jean-Paul Langumier

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de novembre à 19h30, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

Le Maire, soussigné,
certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, M. DUROVRAY (*jusqu'à 21h30*), M. GOURY, Mme DOLLFUS, M. CORBIN, M. LEROY, Mme RAUNIER, M. KNAFO, Mme PLECHOT, M. LE TADIC, Mme NOURRY, M. NOEL, M. FERRIER, Mme DALAIGRE, M. MATTENET, Mme MORIN, M. MAGADOUX, Mme CARLOS, M. HIRAUT, Mme TEIXEIRA, Mme TOUCHON, M. LE MEUR (*à partir de 20h34*), M. HACKERT, Mme CIEPLINSKI, M. CROS, Mme NADJI, M. VEYRAT

Absents ayant donné procuration :

M. DUROVRAY ayant donné procuration à M. MAGADOUX à partir de 21h30

Mme NICOLAS ayant donné procuration à M. FERRIER

Mme GARTENLAUB ayant donné procuration à Mme CARILLON

Mme MOISSON ayant donné procuration à M. DUROVRAY jusqu'à 21h30

M. SALL ayant donné procuration à M. LEROY

Mme BENZARTI ayant donné procuration à Mme DOLLFUS

M. SOUMARE ayant donné procuration à M. GOURY

M. LE MEUR ayant donné procuration à Mme RAUNIER jusqu'à 20h34

Mme BILLEBAULT ayant donné procuration à Mme CIEPLINSKI

M. MILOSEVIC ayant donné procuration à M. VEYRAT



Mme TOUCHON a été élue secrétaire de séance

OBJET : NOUVELLE DÉNOMINATION DU MULTI ACCUEIL JEAN-PAUL LANGUMIER

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 19 décembre 2019 du Conseil municipal approuvant le programme de l'opération de rénovation et d'extension du multi accueil Jean-Paul Langumier,

Vu l'avis de la Commission municipale permanente en date du 16 novembre 2022,

Considérant la volonté de la ville de Montgeron de renommer le multi accueil Jean-Paul Langumier sis 6 rue du Général Lelong,

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
À la majorité absolue,**

Contre : M. HACKERT, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT, M. CROS, Mme NADJI, M. VEYRAT, M. MILOSEVIC

DECIDE De renommer « les coccinelles » la nouvelle structure du multi accueil sise 6 rue du Général Lelong.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME


Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France

